



19^{ème} édition de la Semaine bio : le choix de valeurs indémodables et d’une agriculture durable

Namur, le 28 mai 2024 – Du 1^{er} au 9 juin, la Wallonie célèbre une nouvelle fois son engagement en faveur du bio, lors de la 19^{ème} édition de la Semaine bio. Initié par l’Agence wallonne pour la Promotion d’une Agriculture de Qualité (Apaq-W), ce rendez-vous annuel favorise la rencontre entre les opérateurs du bio et les consommateurs au travers de plus de 200 activités. La Semaine bio est également l’occasion pour l’Apaq-W de souligner le choix conscient, fait par bon nombre d’opérateurs et de consommateurs, d’adhérer aux valeurs de l’agriculture biologique, affirmant ainsi que le bio n’est pas une simple tendance mais un véritable mode de vie. Les nouveaux chiffres 2023 relatifs à l’évolution du secteur sont dévoilés aujourd’hui par l’Apaq-W et Biowallonie, en collaboration - pour la première fois - avec le VLAM¹. Des chiffres en légère baisse, qui témoignent des difficultés rencontrées par les opérateurs et les consommateurs, tout en laissant transparaître l’amour des Wallons pour le bio.

1. Vlaams Centrum voor Agro- en Visserijmarketing. L’Office flamand d’Agro-Marketing est une asbl qui assure la promotion, en Belgique et à l’étranger, des ventes, de la valeur ajoutée, de la consommation et de l’image des produits et services issus de l’agriculture, de l’horticulture, de la pêche et du secteur agro-alimentaire flamands.

Des activités à vivre et à savourer en Wallonie, à Bruxelles et ... en Flandre !

Depuis 19 ans, l'Apaq-W met le bio à l'honneur en Wallonie et à Bruxelles lors de la Semaine bio. Chaque année, au début du mois de juin, ce grand rendez-vous attire les opérateurs, les professionnels et les consommateurs pour lever le voile sur les coulisses de l'agriculture biologique et renforcer l'information du grand public sur ses bienfaits. Une initiative nécessaire pour surmonter les freins à la consommation, comme le prix et l'interrogation sur la crédibilité du label bio, qui perdurent et se voient exacerbés par le contexte socio-économique actuel.

“

En 2023, une centaine d'opérateurs ont participé à l'action et ont ouvert les portes de leurs commerces, magasins, fermes, ... Cette année, ils seront à nouveau plus de 100 producteurs, éleveurs, magasins, transformateurs, ... à proposer plus de 200 activités tout au long de cette semaine. Nous sommes fiers de pouvoir mettre en avant les opérateurs du bio, qui, au travers de leur dévouement, leur passion et leur rigueur, contribuent à faire du bio une réalité quotidienne. Il est également de notre devoir de favoriser la rencontre entre opérateurs et consommateurs, pour encourager ces derniers à choisir consciemment des produits de qualité, issus d'une production locale et respectueuse,

explique Philippe Mattart, Directeur Général de l'Apaq-W.

Conférences, projections de film, marchés, animations, ateliers, portes ouvertes, et offres promotionnelles seront au rendez-vous lors de cette nouvelle édition, pour satisfaire tant les professionnels que les consommateurs.

Et, cette année, la Semaine bio devient même nationale, avec l'organisation d'une 'Bioweek' en Flandre, sous l'impulsion du secteur du commerce de détail et du VLAM. Une semaine lors de laquelle le bio sera célébré partout en Belgique !

Pour découvrir toutes les activités proposées durant cette semaine, rendez-vous sur :

- biomonchoix.be/semaine-bio/ pour les activités organisées en Wallonie et à Bruxelles.
- allesoverbio.be/bioweek pour les activités organisées en Flandre et à Bruxelles.

Le bio, ça nous va bien

Au 31 décembre 2023, 3075 opérateurs (du producteur au point de vente en passant par le transformateur) avaient fait le choix d'être certifiés bio en Wallonie. En optant pour le bio, ils ont choisi une agriculture qui répond à un cahier des charges strict et se soumettent à des contrôles plusieurs fois par an, pour conserver leur certification et garantir, en toute transparence, aux consommateurs les qualités du bio (des produits sans pesticides chimiques de synthèse, qui respectent la nature et la biodiversité, qui garantissent le bien-être animal, l'origine, la qualité et un vrai goût des choses).

Les consommateurs font, quant à eux, le choix d'adhérer aux valeurs de l'agriculture biologique et de s'inscrire dans une démarche de consommation durable chaque fois qu'ils achètent un produit présentant l'Eurofeuille. Ce label européen leur permet de repérer, en un coup d'œil, les produits qui respectent le règlement bio européen en vigueur. Par ce simple geste, les consommateurs participent à faire du bio une norme, un mode de vie adopté par ceux qui aspirent à une alimentation plus saine et plus respectueuse de la nature comme de la société.

Un outil interactif pour encourager à choisir une consommation bio et locale

Parce qu'il est important de conjuguer une alimentation bio à une alimentation locale et de saison, l'Apaq-W met à disposition des consommateurs un outil interactif pour les encourager à choisir le circuit court de production. Via le moteur de recherche "[Où trouver vos produits bio](https://biomonchoix.be/ou-trouver-vos-produits-bio/)", sur le site biomonchoix.be, les consommateurs peuvent **facilement repérer près de 500 lieux d'approvisionnement en produits bio et locaux, dans un rayon défini entre 5 et 30km.**

Le bio wallon en légère baisse : une première depuis 2003

Pour la première fois depuis 20 ans, Biowallonie et l'Apaq-W remarquent une légère diminution des chiffres du bio en Wallonie, tant au niveau de la production que de la consommation. Inflation, conflit en Ukraine, baisse de la demande, part grandissante des magasins frontaliers, ... le contexte socio-économique a un impact non négligeable sur la volonté des opérateurs et des consommateurs à choisir le bio.

Si en 2023, le cap des 2.000 fermes bio reste bien franchi, **le nombre de fermes bio et la superficie bio a légèrement baissé en Wallonie**. Biowallonie fait le point sur les derniers chiffres clés du secteur :

- Au 31 décembre 2023, nous comptons 10 fermes bio de moins par rapport à 2022. Ce qui porte le total à **2.014 fermes bio** (-0,5% par rapport à 2022) et représente 16% des fermes wallonnes ;
- La Wallonie compte **92.375 ha bio** (-1,2%), ce qui représente 12,5% de la production agricole wallonne ;
- De plus en plus de fruits (+15%), de semences et plants (+13%) sont cultivés en bio. En revanche, Biowallonie note une stabilisation des grandes cultures et une diminution des surfaces de légumes (-9%) ;
- Le bilan est également mitigé lorsqu'il s'agit des élevages, où la majorité des chiffres sont en baisse :
 - > Diminution des poulets de chair (-12%), des poules pondeuses (-4%), des ovins (-11%), des truies (-27%) et des vaches laitières (-5%) ;
 - > Stabilisation du cheptel de chèvres ;
 - > Augmentation des élevages de vaches viandeuses (+5%) et des porcs engraisés (+26 %).



Au niveau de la consommation, l'Observatoire de la Consommation de l'Apaq-W observe :

- Une augmentation des dépenses pour des produits bio. En 2023, en Wallonie, **457 millions d'euros** ont été dépensés en produits bio (9,9% de plus qu'en 2022) ;
- Une légère diminution du nombre de consommateurs de produits bio. En 2023, **98,4% des ménages ont déclaré avoir acheté au moins une fois des produits bio**. C'est 0,3% de moins qu'en 2022 ;
- Une **légère augmentation de la part de marché du bio** en Wallonie (5,1% contre 5% en 2022) ;
- Qu'1/3 des dépenses en produits bio sont faites dans les supermarchés (37,2%, - 3,6% qu'en 2022). Les magasins bio arrivent en seconde position (17,6% des dépenses y sont faites), c'est 2,6% de moins qu'en 2022. Viennent ensuite les autres canaux (magasins frontaliers, franchisés, etc.) où les dépenses sont en légère hausse (11,6% des dépenses y sont faites, ce qui représente 2,4% de plus qu'en 2022).



L'année 2022 avait été marquée par le conflit en Ukraine, et avait impacté le secteur alimentaire, en particulier le secteur bio qui, après plusieurs années de croissance, avait vu sa consommation baisser, explique Julien Capozziello, de l'Observatoire de la Consommation de l'Apaq-W.

Si malgré tout, il ressortait dans notre étude menée fin 2022 sur le secteur bio des tendances positives quant à la consommation future de produits bio, les indicateurs de 2023 démontrent que cela ne s'est pas concrétisé dans les faits, au contraire. En 2023, nous ne pouvons pas parler d'une reprise de la consommation bio. Si les dépenses sont en hausse ainsi que la part de marché, les volumes achetés sont en baisse. Différentes hypothèses telles que l'inflation et la part grandissante des magasins frontaliers peuvent expliquer ce phénomène. Cependant, les tendances sont plus positives pour la Belgique, où la part de marché et les dépenses sont en augmentation. »



“

Les dépenses bio en Belgique ont dépassé le milliard d'euros en 2023. Entre juillet 2022 et juin 2023, les dépenses totales en produits biologiques ont augmenté de 13 % (21 % pour les produits frais), soit plus que les dépenses alimentaires totales des ménages (+8 %), ce qui a fait passer la part des produits biologiques de 3,4 à 3,5 % (et de 4,9 à 5,4 % pour les produits frais). Le marché du bio semble rattraper son retard après la stagnation de 2022. Le Wallon dépense encore beaucoup plus (par habitant) en produits biologiques que le Flamand, mais l'écart se réduit. », poursuit **Luc Van Bellegem**, conseiller au sein du VLAM.

“

Les objectifs fixés par le Plan Bio 2030 sont ambitieux, et les échéances pour leur réalisation sont courtes. Notons cependant qu'avec ses 12,7% de SAU² en production biologique, la Région wallonne se situe au-dessus de la moyenne européenne qui est de 10,4%. Une des priorités pour 2024 est de poursuivre et de renforcer la promotion des produits bio auprès des consommateurs en rappelant ce que signifie « être certifié bio » en termes de confiance du consommateur. Un enjeu essentiel reste en effet celui d'inverser la tendance à la baisse de la consommation. À cet effet, dans le cadre de Plan de relance de la Wallonie, un budget de 270 000 euros a été récemment alloué à l'Apaq-W pour la promotion du bio pour l'année 2024. Les ressources mobilisées pour soutenir le développement de la production biologique en Wallonie n'ont jamais été aussi importantes. », conclut le **Vice-président de la Wallonie et Ministre de l'Agriculture**.

². Superficie agricole utilisée

A propos de l'Apaq-W et de ses missions

Organisme établi depuis 2002, l'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (Apaq-W) est chargée de soutenir les agriculteurs et l'activité agricole wallonne. Elle est un organisme de promotion et de communication spécialisé dans le domaine de l'agriculture – y compris de l'horticulture, de ses services et de la transformation de ses produits. L'Apaq-W est une Unité d'Administration Publique (UAP) de type 2 depuis le 01/01/2019. Dans ce cadre, l'agence est placée sous la tutelle du Ministre wallon en charge de l'agriculture et sous le contrôle d'un Conseil d'Administration (Décret programme du 17 juillet 2018 publié le 8 octobre 2018).

Ses missions sont fixées par le décret relatif au Code wallon de l'agriculture (articles D225 et D226) du 27 mars 2014 :

- Promouvoir l'image de l'agriculture en général et des produits agricoles, sans mentionner leur origine ni leur marque, au bénéfice de l'ensemble des producteurs des produits concernés ;
- Promouvoir des produits agricoles et des produits agricoles transformés ;
- Gérer l'assistance commerciale et technique des acteurs concernés ;
- Mettre en œuvre et assurer la visibilité des labels, logos, appellations et marques enregistrés à l'initiative de l'Agence ou du Gouvernement.

Pour ses missions relatives à l'agriculture biologique, l'Agence suit le Plan de Développement de l'Agriculture Biologique, Plan bio 2030, élaboré en consultation avec le secteur bio et adopté par le Gouvernement wallon en juin 2021. Ce plan spécifie les objectifs (stratégiques et opérationnels) afin de notamment développer l'agriculture biologique d'ici 2030 (30%).



Plus d'informations : www.biomonchoix.be

Pour suivre la campagne et en découvrir plus sur le bio :

- biomonchoix.be
- facebook.com/Biomonchoix
- twitter.com/biomonchoix
- www.instagram.com/biomonchoix/
- youtube.com/channel/UCI-SKxwfyiGgWTeS3teXKcQ

Contact presse

Justine Parys - Ribbon Agency
justine@ribbonagency.be
+32 495 829 830

Vanessa Poncelet - Apaq-W
v.poncelet@apaqw.be
+32 472 84 56 82